



HAL
open science

Master Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie. 2016, Université de Franche-Comté - UFC.
hceres-02041828

HAL Id: hceres-02041828

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041828v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Sociologie

- Université de Franche-Comté - UFC
- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Bourgogne - UB

Le master de *Sociologie* de l'Université de Franche-Comté (UFC) repose sur la coopération entre les départements de sociologie des Universités de Franche-Comté (Besançon) et de Bourgogne (Dijon) qui ont été cohabilitées pour la délivrance de ce diplôme de master.

Ce master offre une formation comprenant trois spécialités (*Solidarité en milieu urbain et rural -SMUR-*, *Vieillesse et société -V&S-*, et *Criminologie*). Ces trois spécialités comprennent chacune un parcours Professionnel et un parcours Recherche, qui se caractérisent au semestre 4 (fin de l'année de M2) par un stage professionnel et rapport de stage pour le parcours Professionnel, et par un mémoire de recherche pour le parcours Recherche. Ces trois spécialités sont adossées au Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA, ayant le statut d'équipe d'accueil, EA 3189).

La formation vise à fournir des compétences fondées sur l'approche socio-anthropologique des phénomènes sociaux conçus comme des phénomènes sociaux totaux, ce qui suppose de prendre en compte les différentes dimensions (ex : politiques, économiques, historiques...). Il s'agit de comprendre les phénomènes sociaux sur la base d'une démarche scientifiquement fondée, à partir d'enquêtes rigoureuses.

Les phénomènes sociaux spécifiquement étudiés sont :

- la redéfinition des liens entre les mondes ruraux et les mondes urbains,
- l'accroissement des questions sociales liées au vieillissement de la population,
- la place accrue des questions de sécurité.

Les enseignements semestriels ont lieu alternativement à l'Université de Franche-Comté à Besançon et à l'Université de Bourgogne à Dijon.

Synthèse de l'évaluation

Les deux universités (Université de Franche-Comté et Université de Bourgogne) ont su mettre en commun des compétences différentes des équipes pédagogiques des départements de sociologie respectifs des établissements, pour offrir finalement un panel de spécialités plus large que pourrait, offrir, seule, chacune de ces deux universités.

L'équipe pédagogique bisontine propose des modalités d'enseignement qui demeurent marquées par ce que sont les traditions historiques d'enseignement de la sociologie dans une démarche marquée par les références à la socio-anthropologie. Il existe, à ce titre, une continuité entre les enseignements de licence de *Sociologie* de l'Université de Franche-Comté et ceux de ce master.

Les professionnels sont impliqués significativement dans l'enseignement, avec toutefois une intensité variable selon les spécialités.

Aucune des spécialités du master n'atteint un nombre d'inscrits correspondant à la capacité d'accueil annoncée. Une réflexion sur l'attractivité de la formation est à mener : les effectifs dans la spécialité *V&S* sont particulièrement bas (moins de 10 alors que chaque spécialité de master annonce une capacité de 20 étudiants). Les effectifs, faibles, des parcours Recherche montrent des difficultés de recrutement dans ces parcours.

Comme le préconise l'UFC, les cours de langue sont à renforcer et à valoriser dans l'offre de formation.

Points forts :

- Les spécialités présentent une cohérence thématique au regard des spécialisations des enseignants-chercheurs.
- Les spécialisations proposées portent sur des sujets sociaux importants sur lesquels la demande sociale est réelle.
- La coopération inter-régionale, qui est devenue intra-régionale avec la fusion des deux régions de Franche-Comté et de Bourgogne, est un élément d'ouverture et de diversité des enseignements.

Points faibles :

- Les données sur l'évaluation de la formation par les étudiants mettent en évidence des insatisfactions de ces derniers.
- L'attractivité de la formation est trop faible.

Recommandations :

- En formalisant le pilotage de la formation, l'équipe pédagogique devrait également se donner pour objectifs d'analyser les effectifs et résultats.
- Le suivi des étudiants doit et devra avoir des conséquences sur les points problématiques à résoudre au niveau du conseil de perfectionnement. En effet, des étudiants ont posé un regard très critique sur certains positionnements pédagogiques.
- L'autoévaluation devrait être davantage réflexive. Ainsi, les intitulés et plus encore des présentations de spécialités devraient mieux refléter la diversité des mots (concepts) « référence » de ces champs qui sont au cœur de débats (au moins pour les spécialités *Criminologie* et *Vieillesse et société*).
- La professionnalisation des enseignements de la spécialité *Criminologie* devra être renforcée.
- Les cours de langue sont à renforcer et à valoriser dans l'offre de formation.
- Il conviendrait de développer davantage l'apprentissage approfondi de savoirs et techniques reposant sur les méthodes quantitatives et le numérique (dans chaque spécialité du master).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les deux années d'enseignement et formation se caractérisent par un tronc commun en M1 et trois spécialités en M2 : <i>Solidarité en milieu urbain et rural</i> (SMUR), <i>Vieillesse et société</i> (V&S), et <i>Criminologie</i>. Les contenus sont ouverts à différentes approches disciplinaires (outre la sociologie et la démographie, l'anthropologie, la psychologie, le droit, l'économie, la médecine). L'affichage de cette ouverture est satisfaisant.</p> <p>De manière positive, des partenariats nombreux existent, pour des interventions pédagogiques, ou l'accueil de stagiaires, avec les institutions qui sont essentielles par rapport aux trois spécialités de ce master.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'enseignement est dispensé à Besançon ou à Dijon, en alternance temporelle semestrielle, ce qui n'est pas sans poser des problèmes à de nombreux étudiants (temps de transport journalier pour aller d'une ville à l'autre, difficulté de concilier ce master et certaines formes d'engagement professionnel).</p> <p>Ces formations (les trois spécialités) ont été construites à partir des liens durables qui ont été développés au sein du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA, EA 3189) impliqué dans l'école doctorale 38 <i>Langages Espaces Temps Sociétés</i>.</p> <p>Les institutions avec lesquelles des partenariats sont développés sont</p>

	<p>nombreuses, ce qui est positif. Ainsi, par exemple, la Mutualité sociale agricole participe au conseil de perfectionnement de la spécialité <i>SMUR</i>. D'autres organisations sont partenaires de ce master : la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME de Franche-Comté), l'institution régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS) , les Chambres d'agriculture (pour la spécialité <i>SMUR</i>), le Centre hospitalier universitaire -CHU- et l'administration pénitentiaire (pour la spécialité <i>Criminologie</i>), le Pôle inter-régional de gérontologie de Bourgogne-Franche-Comté (pour la spécialité <i>V&S</i>).</p> <p>Les spécialités <i>SMUR</i> et <i>V&S</i> sont sans concurrence dans un large bassin géographique de l'Est de la France. La spécialité <i>Criminologie</i> est unique en France dans le cadre d'un master de sociologie-démographie. Cela illustre le fait qu'il est possible de développer, sur ce thème, une approche disciplinaire comme cela peut aussi être fait en droit ou en psychologie.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants-chercheurs (EC) (5 professeurs des universités, 2 maîtres de conférences habilités à diriger les recherches, et 6 maîtres de conférences). Le master 1 ainsi que deux des trois spécialités (<i>SMUR</i> - <i>V&S</i>) ont un responsable pédagogique par site (1 responsable de l'UFC - 1 responsable de l'UB). Il est cependant souligné, dans le dossier d'autoévaluation de la formation, quelques difficultés de coordination entre les deux sites.</p> <p>L'équipe pédagogique associe des professionnels dont les domaines d'exercice professionnel sont cohérents avec les spécialisations proposées aux étudiants de ce master.</p> <p>L'équipe pédagogique du master ne peut pas compter, jusqu'à présent, sur le renfort de chercheurs locaux des grands organismes de recherche (type CNRS, INSERM).</p> <p>Cependant, l'implication de professionnels pourrait être renforcée dans la spécialité <i>SMUR</i>. Dans les différentes spécialités de ce master, il n'y a pas d'enseignants-chercheurs associés (professeur associé à temps partiel - PAST-, enseignants-chercheurs à mi temps pédagogique ayant à titre principal une activité professionnelle autre) qui interviennent. Ce qui est regrettable.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'analyse des effectifs et des résultats existe, mais elle est à accroître. Il reste difficile de connaître les effectifs (des chiffres différents sont mentionnés dans les différents fichiers renseignés, il est reconnu d'ailleurs que les chiffres provenant de l'Université de Bourgogne ne sont que partiellement connus).</p> <p>Les effectifs dans la spécialité <i>V&S</i> sont particulièrement bas (moins de 10 alors que chaque spécialité de master annonce une capacité de 20 étudiants). D'ailleurs aucune des spécialités n'atteint la capacité d'accueil. Une réflexion sur l'attractivité de la formation est à mener.</p> <p>Les enquêtes d'insertion professionnelle sont à systématiser (une seule menée en 2012 par l'observatoire).</p> <p>D'après les tableaux, il y a une baisse nette des effectifs de ce master en année M1 (baisse de 58 à 41 en deux ans). Cependant, il n'est pas possible d'établir précisément ce qu'il en est, dans la mesure où le document d'autoévaluation fournit des chiffres différents (26 inscrits en 2013-2014, 36 en 2014-2015), sans que l'on sache si les effectifs concernent alors seulement des étudiants inscrits à titre principal à l'UFC. De même, selon la source, les effectifs en M2 varient pour une même année. Quoi qu'il en soit, nonobstant ces différences, l'examen approfondi des effectifs des filières maintenues de M2 permet d'affirmer qu'ils ne présentent pas de caractère de baisse continue malgré la baisse des étudiants en provenance de l'année de M1 du master de <i>Sociologie</i> de l'UFC admis en M2 dans les spécialités de ce master. Néanmoins, la fermeture d'une spécialité <i>Analyse et gestion des politiques sociales</i> (Agepos) fait que les effectifs globaux de M2 ont sensiblement baissé ces dernières années. En revanche, les inscriptions d'étudiants en provenance de l'extérieur ont progressé (sans pouvoir en connaître la raison), et parallèlement il n'y a pas eu de baisse de la sélectivité d'admission en M2 pour les étudiants en provenance du M1 de l'UFC.</p> <p>La spécialité <i>V&S</i> attire une légère majorité d'étudiants originaires de</p>

	<p>l'Université de Bourgogne et donc une minorité d'étudiants de l'UFC.</p> <p>Une quatrième spécialité de M2 (<i>Agepos</i>) n'a pas ouvert en 2014-2015, après avoir connu deux années de forte baisse des effectifs en 2012-2013 et 2013-2014.</p> <p>Les effectifs faibles des parcours Recherche montrent des difficultés de recrutement dans ces parcours, mais cela n'est pas seulement imputable à l'équipe pédagogique du master car cela s'inscrit dans un contexte plus général (néanmoins moins marqué).</p> <p>Les effectifs et recrutements ne sont pas observés en matière de devenir à l'issue de la licence, ce qui devrait être mis en place en partenariat avec l'observatoire de l'Université de Franche-Comté.</p> <p>Pour ce qui concerne la réussite, elle se situe entre 50 et 60 % selon les années en M1, entre 60 et 70 % en M2 spécialité <i>Criminologie</i>, entre 60 et 80 % selon les années en M2 spécialité <i>SMUR</i>, entre 60 et 100 % selon les années en spécialité <i>V&S</i>. Il n'a pas été possible d'établir s'il y a une évolution tendancielle ces dernières années, mais la réussite en M1 demeure faible.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le tronc commun permet aux étudiants des parcours Recherche et Professionnel d'être formés aux méthodologies scientifiques propres à la sociologie et l'anthropologie. En M1, tous les étudiants réalisent un mémoire de recherche. Cependant, à côté de ces points positifs, le dossier ne met que trop peu en évidence, de manière spécifique, la place de la recherche dans l'année M2. Néanmoins, un ensemble d'éléments montrent que certains enseignements sont en lien direct avec des recherches menées par les enseignants-chercheurs : c'est le cas des enseignements sur les « méthodes d'enquêtes » ou encore des enseignements de la spécialité <i>SMUR</i> en lien avec des programmes Intereg IV et V (projets inter-régions européens). Des étudiants de M2 peuvent être stagiaires associés à des projets de recherche d'enseignants-chercheurs de cette spécialité.</p> <p>Il est satisfaisant de constater qu'une proportion significative d'étudiants diplômés de deux spécialités (<i>SMUR</i> et <i>Criminologie</i>) de ce master (40 %, jusqu'à quatre étudiants par an) s'inscrit en thèse de doctorat (une telle inscription ultérieure est rare pour les diplômés de la spécialité <i>V&S</i>).</p> <p>Le séminaire du laboratoire d'appui (LASA) est ouvert aux étudiants de M2.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La préparation à l'insertion professionnelle et l'accompagnement au projet professionnel est l'une des priorités de l'Université de Franche-Comté.</p> <p>La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) préparée par l'équipe pédagogique et l'établissement est détaillée, notamment en termes de débouchés professionnels. Néanmoins, cette diversité affichée des débouchés potentiels n'est pas suffisamment en adéquation avec les objectifs visés de la formation.</p> <p>Pour l'ensemble de la mention de ce master, la place de la professionnalisation est satisfaisante quant aux contacts avec le milieu socio-économique. Cependant, à la lecture des évaluations <i>a posteriori</i> laissées par les étudiants, il apparaît que la spécialité <i>Criminologie</i> présente des faiblesses dans ce domaine.</p> <p>La spécialité <i>V&S</i> propose une professionnalisation opérationnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place importante du stage qui se déroule sur un semestre (quatrième semestre de la formation, seconde moitié de l'année de M2), est un point positif. Le suivi par un universitaire et l'évaluation conjointe par les universitaires et les professionnels participent d'une démarche de qualité associée à la mise en place, à l'UFC, d'un outil de pilotage des stages (Pstage). Un suivi pédagogique reposant sur des journées de retour à l'université pendant la période de stage est mis en place dans les spécialités <i>SMUR</i> et <i>V&S</i>.</p>

Place de l'international	<p>Ce master présente des dimensions d'internationalisation qui demeurent trop faibles, mais les engagements récents laissent entrevoir une progression qu'il convient de considérer au regard de ce que sont les forces de l'équipe pédagogique. A ce titre, le développement de relations avec les universités suisses (pour la spécialité <i>SMUR</i>), ou encore belges (pour la spécialité <i>V&S</i>), est prometteur.</p> <p>Les enseignants ont su développer des relations dans le monde académique international francophone, mais la collaboration de collègues étrangers aux enseignements du master n'est pas précisée dans le dossier.</p> <p>Les mobilités étudiantes sortantes sont reconnues comme faibles par les responsables pédagogiques de cette formation et aucune donnée chiffrée ne permet d'établir la réalité des échanges Erasmus avec les sept destinations proposées.</p> <p>Pour ce qui concerne l'internationalisation des enseignements et de l'équipe pédagogique, il convient de rappeler que cette dernière ne peut pas compter sur le renfort naturel, adossé à un laboratoire, de chercheurs d'EPST (type CNRS, INSERM) aux carrières et publications très internationalisées, en particulier dans l'univers anglo-saxon. Cependant, il conviendrait de renforcer une internationalisation qui ne soit donc pas exclusivement francophone. Aucun enseignement disciplinaire n'est proposé en anglais et le dossier ne mentionne pas la présence d'enseignants invités intervenant dans les spécialités du master.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement ne peuvent être que difficilement appréhendées à partir des documents préparés pour le comité d'experts. Pour l'entrée en année de M2, le dossier ne précise pas si des auditions ont lieu.</p> <p>Le dossier mentionne que des entretiens personnalisés existent pour les étudiants en difficulté. Cependant, le taux de réussite en M1 demeure trop faible, se situant entre 50 et 60 %.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Une plateforme de dépôt de documents permettant des échanges par correspondance électronique est utilisée. Cependant, les usages du numérique sont insuffisants.</p> <p>L'apprentissage approfondi de savoirs et techniques reposant sur les méthodes quantitatives, dont la démographie qui est importante par rapport à la spécialité <i>V&S</i>, est trop faible.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants repose sur des modalités d'évaluation diversifiées (contrôle continu, dossiers en groupe, épreuves terminales en fin de premier semestre de M2). Cette diversité est concordante avec les finalités des différents enseignements. L'équipe pédagogique et le jury fournissent des informations claires aux étudiants sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et les notations.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>L'équipe pédagogique met l'accent sur la continuité entre les enseignements de troisième année de licence (L3) en <i>Sociologie</i> de l'UFC et les enseignements de M1 qui insistent particulièrement sur une approche de socio-anthropologie.</p> <p>Il est positif que les compétences transversales soient valorisées à travers la réalisation d'un stage et d'un rapport de stage pour le parcours Professionnel, et d'un mémoire de recherche pour le parcours Recherche.</p> <p>Le travail de définition des compétences acquises est à poursuivre, avec utilisation de l'outil « Portefeuille d'expériences et de compétences » (PEC) que l'Université de Franche-Comté met à disposition.</p> <p>L'UFC a conduit un travail important sur l'élaboration du supplément au diplôme (SD), comprenant 22 rubriques attestant du parcours individualisé de l'étudiant. Ces rubriques sont renseignées de façon complémentaire par l'étudiant.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les données disponibles sont insuffisantes (aucune indication sur l'insertion professionnelle de la spécialité <i>SMUR</i> notamment). Elles portent sur des effectifs très faibles parfois et lorsqu'elles portent sur des effectifs plus significatifs (y compris par agrégation de résultats portant sur ces petits effectifs) elles mettent en évidence des insatisfactions des étudiants. Le suivi des étudiants doit et devra avoir des conséquences sur les points problématiques à résoudre au niveau du conseil de</p>

	<p>perfectionnement.</p> <p>Etant donné qu'il s'agit d'un des objectifs de l'Université de Franche-Comté, il est recommandé de réaliser de façon plus systématique des enquêtes sur le devenir des diplômés via l'observatoire, de façon à ce que cela puisse être à la fois communiqué aux futurs étudiants et exploité par l'équipe pédagogique en vue d'améliorer le contenu de la formation et ses potentiels débouchés professionnels.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il est satisfaisant que les spécialités du master fassent l'objet d'une autoévaluation interne et d'une évaluation externe par des professionnels des secteurs concernés, à l'initiative des conseils de perfectionnement de chaque spécialité. Le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement a été mis en place de façon satisfaisante, associant enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants délégués. Il conviendrait de systématiser, dans tous les parcours, l'évaluation des enseignements par les étudiants, en utilisant par exemple l'outil Espace numérique de travail (ENT) mis à disposition par l'Université.</p>

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Liste des formations du **champ des Sciences humaines et humanités** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Histoire
L	Histoire de l'Art et Archéologie
L	Information-communication
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
L	Musicologie
L	Philosophie
L	Sociologie
LP	Communication publique
LP	Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
M	Histoire, histoire de l'art
M	Information et communication
M	Langues et cultures étrangères
M	Langues étrangères appliquées
M	Lettres, arts, humanités et théâtres du monde
M	Psychologie
M	Sciences du langage
M	Sciences et technologies de l'information et de la communication
M	Sociologie

Fait à Besançon, le 30 juin 2016.



Le Président



Jacques BAHY